

Critères d'admissibilité des projets(FRI 2026)

Les critères d'admissibilité aux subventions de la Fondation Richelieu-International découlent de la Politique de financement 2026. Ils guident l'analyse et l'évaluation des projets soumis, sans s'y limiter.

La FRI est sensible à la créativité, à l'innovation, à l'implication bénévole et à l'engagement des organismes sollicitant un appui financier.

La FRI soutiendra les partenaires qui proposeront des projets dans les domaines suivants

Protection

- Protection et mise en valeur des insectes butineurs
- Remplacement d'activité polluante par activité verte
- Aide à la formation de programmes environnementaux
- Protection de milieux de vie (humides, sous-bois, forêts, pâturages, etc.)

Nettoyage et restauration

- Nettoyage de berges, sous-bois et autres espaces pollués
- Restauration de milieux humides
- Assainissement de milieux de vie (humains, animaux, etc.)
- Dépollution

Mise en valeur

- Compostage
- Rétablissement de milieux naturels
- Mise en valeur de ressources (naturelles, renouvelables, humaines, animales, etc.)
- Création de milieu de vie animale (nichoirs, ruches, abris)

Développement de l'énergie verte

- Transformation vers énergie renouvelable
- Plantation (arbres, arbustes, fleurs, bosquets)

Notre engagement

La Fondation Richelieu-International est un organisme sans but lucratif, laquelle appuie des actions environnementales prises par et impliquant la jeunesse, en francophonie, sur son territoire.

La Fondation Richelieu-International n'initie pas ou ne s'engage pas elle-même dans ces actions; elle les appuie moralement et financièrement.

Sa mission ne se limite pas à recueillir des fonds; elle les gère et les fait fructifier par ses investissements; elle peut aussi établir des partenariats.

Sa mission

Appuyer des projets pour et par les jeunes francophones ayant une préoccupation environnementale.

Sa vision

Être un accompagnateur financier pour la jeunesse.

Ses Valeurs

La Fondation Richelieu-International adhère aux valeurs du Richelieu International, soit l'engagement, le respect, la bienveillance, l'égalité et l'inclusion, en plus d'y ajouter la protection de l'environnement.

Les projets reçus seront évalués en fonction d'une grille tenant compte de paramètres définis et détaillés, incluant les suivants :

- les bienfaits environnementaux;
- le nombre de personnes touchées par le projet;
- le nombre de jeunes impliqués dans le projet;
- l'envergure et les retombées du projet;
- la pérennité du projet après son lancement ;
- son budget; et
- son échéancier.

